



COLLECTIF ROMEUROPE ILE-DE-FRANCE

Compte-rendu de réunion

29 septembre 2011

Collectif Romeurope Ile-de-France

ASAV (*Association pour l'accueil des voyageurs*) – **ASET 93 et 95** (*Aide à la scolarisation des enfants tsiganes*) – **ASEFRR** (*Association de Solidarité en Essonne aux familles roumaines et rroms*) – **CIMADE** (*Comité intermouvements auprès des évacués*) – **CAM** (*Comité d'Aide Médicale*) – **FNASAT-Gens du voyage** – **CCFD** (*Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement*) – **Habitat Cité** – **Hors la Rue** – **Imediat** – **LDH** (*Ligue des Droits de l'Homme*) – **MDM** (*Médecins du Monde*) – **MRAP** (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*) – **Mouvement catholique des gens du voyage** – **Romeurope Val-de-Marne** – **Secours catholique (Caritas France)** – **URAVIF** (*Union régionale des associations pour la promotion et la reconnaissance des droits des Tsiganes et des Gens du voyage d'Ile-de-France*)

Et le Comité de soutien de Montreuil (93), le Comité de soutien de Limeil / Bonneuil (94), le Comité de soutien de Meudon (92), le Collectif de soutien aux familles rroms de Roumanie (95), le Collectif Romyvelines (78), le Collectif des sans papiers de Melun (77).



Présents : Michèle MEZARD (CNDH Romeurope et MDM) , Catherine TALEB-MEYNARD (CCFD 93), Christian CASTAGNA (Comité de soutien de Villeneuve-le-Roi/Orly), Thomas AGUILERA (Sciences Po Paris), Martine PLATEL (MRAP Essonne), Martin FAVREAU (Secours Catholique Mission Rom), Morgane MALLET (Secours Catholique), Monique DE MARTINHO (Collectif de Deuil-la-Barre), Françoise PASQUIER (LDH Paris), Nathalie-Marie CHANTEPIE (Collectif de Bobigny/Plateforme 93), Jeanne BUREAU (ASAV), Marie-Geneviève GUESDON (MRAP 93), Aline POUPEL (Romeurope 94).

Excusés : Michel FEVRE (Romeurope 94), Philippe GOOSSENS (Imediat), Laurence ALIMMI (Romeurope 94), Jean-Pierre SEGUIN (Secours Catholique), Yves DOUCHIN (Collectif Romeurope 77), Marie GORGETTE (Comité de soutien de Fresnes / Wissous), Annick OMOND (Comité de soutien de Triel-Chanteloup), Serge GUICHARD (ASEFRR), Yves LORIETTE (MRAP)

Cette réunion est une réunion de rentrée. Au cours de l'été, il y a eu une recrudescence et une aggravation des pratiques gouvernementales et policières à l'encontre des Roms.

- Evacuation du terrain dit des cosmonautes à Saint-Denis, les familles contraintes à quitter le département dans un tram spécialement affrété
- Arrestation de mères et séparation de leurs enfants placés d'office
- Déclaration scandaleuse d'Arnaud Klarsfeld, nouveau président de l'OFII qui approuve la politique des chiffres
- Expulsions en série de groupes de famille sans intervention de justice
- Harcèlements policiers empêchant les familles de s'installer
- Et les projets d'insertion, toujours limités et difficiles dans leur mise en œuvre en dehors des comités de soutien

Nous envisageons, dans un délai de un à deux mois, l'écriture d'un document, type petit livre noir très documenté, à présenter à la presse au cours d'une conférence de presse, pour dénoncer avec force toutes ces exactions et faire des propositions.

Au cours de cette réunion, nous proposons que le tour de table traditionnel des situations locales soit l'occasion de témoigner des faits précis qui se sont déroulés et permettront la rédaction de ce document.

1° Table-ronde

VAL D'OISE

Montmagny :

A Montmagny, il y a deux situations particulières :

· L'expulsion du squat de Montmagny le 28 septembre à 7h. Toutes les familles ont été expulsées. Elles sont allées rejoindre un autre groupe installé sur la route nationale 1, sur la commune de Sarcelles. Cette expulsion était tout à fait légale, tout s'est fait dans les règles. Il n'y a pas eu de violence. L'intervention du Collectif de Montmagny leur a permis de rester un an dans une vieille bâtisse appartenant à la mairie.

Dans une autre maison a Montmagny, une expulsion est prévue prochainement.

· La semaine dernière, deux familles ont été arrêtées par une brigade spécialisée suite au meurtre d'une vieille dame. La brigade a pris des photos, les empreintes et l'ADN de tous les membres de ces familles alors qu'il n'y avait que deux personnes suspectées. Cette expulsion a été très violente. La Ligue des Droits de l'Homme et le Collectif de Jean-Pierre Dacheux ont sollicité l'intervention du bureau d'avocat Lemoine/Persidat.

Deuil-la-Barre :

Sur le terrain de Deuil-la-Barre, tout se passait bien jusqu'à la première semaine de septembre. Sur ce terrain, beaucoup de choses ont été mises en place : domiciliation de la plupart des familles et scolarisation. Le maire participait au travers de la domiciliation.... Ce qui nous a surpris, c'est qu'il a rédigé un arrêté municipal d'expulsion.

Le terrain appartient à des privés qui ne souhaitent pas l'expulsion de ces familles. Le maire n'a pas autorisé, pendant plusieurs mois, le syndicat Emeraude à fournir des bacs à ordures. Les Roms brûlaient donc les poubelles par peur d'insalubrité et par crainte des rats. Cela a créé des nuisances pour les riverains qui se sont plaint. Le maire a pris cet arrêté d'expulsion pour cause d'insalubrité et de nuisances. Le collectif de Deuil-la-Barre a déposé un recours au tribunal de Pontoise mais il a perdu. Le juge a donné raison au maire, qui peut prendre cette décision d'expulsion. Beaucoup d'élus, d'associations telles que la Ligue des Droits de l'Homme, les religieux dont l'Evêque, se sont mobilisés afin de rencontrer le maire. L'évêque a également rencontré le préfet du Val d'Oise et l'a attaqué sur certaines pratiques.

Malgré l'arrêté d'expulsion, le maire dit qu'il ne souhaite pas les expulser et que c'est au préfet d'ordonner l'expulsion. Le maire ne pose toujours aucun problème concernant la domiciliation et la scolarisation. En attendant l'école continue.

Un projet de maraîchage a été envisagé sur ce terrain avec le Secours Catholique, lequel a été stoppé par l'arrêté d'expulsion. Le Collectif souhaite rencontrer le maire pour savoir s'il veut valider ce projet et ainsi, essayer de freiner l'expulsion. Lors de la dernière rencontre avec les élus, le maire a approuvé ce projet.

La plupart des familles ont obtenu l'AME. Il y a des difficultés pour monter les dossiers. La CPAM donne une liste de pièces à fournir mais lorsque l'on apporte les dossiers ils manquent encore des documents qui n'ont pas été spécifiés dans la liste. Un autre problème se pose : la date à laquelle l'AME prend effet, correspond à la date de dépôt des dossiers. Hors, la procédure est longue donc l'AME n'est pas réellement valable pour un an.

L'AME a été bien utilisé à Deuil car il y a eu des problèmes de santé sur le terrain : deux cas de gale qui ont repoussé la rentrée scolaire. Un médecin bénévole du collectif les a traités.

Monique De Martinho souhaite transmettre un message concernant l'AME sur la liste Egalité Droits Sociaux : il n'y a pas de logique de proximité géographique pour le dépôt des dossiers à la CPAM. En effet, les personnes de Deuil-la-Barre ont dû régler leurs cotisations à la CPAM d'Argenteuil.

Proposition : Il faudrait demander aux différentes CPAM, la liste des pièces à fournir afin de les comparer pour éventuellement l'envoyer à la CNAM.

Il y a une incertitude sur la continuité du collectif qui se demande comment il pourra continuer à intervenir suite à l'arrêté d'expulsion. Le collectif de Deuil pense que les Roms s'installeront ailleurs mais, toujours, sur la commune de Deuil, car les enfants sont bien insérés à l'école et commencent à être bien insérés dans la ville. Le collectif gardera contact avec eux.

Le préfet du Val d'Oise aurait envoyé une lettre aux maires, disant en substance « nous on ne peut pas faire grand-chose, à vous de prendre des arrêtés municipaux d'expulsions. » Evidemment, il serait important, pour réagir, d'obtenir une de ces lettres.

PARIS :

Il y a des difficultés concernant la domiciliation.

A Paris, afin de domicilier, il est demandé une attestation de non assurance sociale en Roumanie. La loi dit que c'est aux organismes, notamment à la CPAM, de le faire. Ceux qui le font l'obtiennent immédiatement. La CPAM aurait demandé 50 euros à des bénévoles du Secours Catholique pour mener une enquête afin de pouvoir obtenir l'attestation. La CPAM a demandé au Secours Catholique de faire la démarche pour l'obtenir.

19^{ème}, Porte d'Aubervilliers :

Une grande famille de trente personnes est suivie par le Secours Catholique depuis plus d'un an. Le camp a été évacué, il y a trois semaines, avec une injonction de quitter le terrain, le lendemain. C'est un terrain qui appartient à l'Etat. Aucun papier n'a été remis. La famille a préféré partir avant que la police ne vienne les expulser. La journée, ils errent dans un square. Le Secours Catholique a essayé de trouver des solutions. La famille demande un terrain. Cette expulsion a interrompu une campagne de vaccination. Le Secours Catholique était complètement désarmé face à cette évacuation.

La mairie leur a proposé diverses solutions institutionnelles d'hébergement mais qui sont complexes. Le Secours Catholique va accepter ces propositions car il n'a pas d'autres solutions pour le moment. Les procédures d'inscription à l'école ont commencé, il y a quatre enfants inscrits, un en maternelle et trois en CLIN.

Dans le 19ème, les institutions considèrent que les Roms sont des personnes sans papier qui ne peuvent pas disposer de domiciliation. Il serait intéressant d'interroger la mairie de Paris sur sa position face à cette question des domiciliations.

20^{ème} rue des Pyrénées :

Les personnes vivant dans le squat ont reçu l'ordre d'expulsion sans délai, le 13 juin mais ils sont toujours là. Aujourd'hui, il semblerait que l'expulsion soit imminente. Des cas de gale ont retardé l'entrée à l'école.

VAL DE MARNE

Dans le Val de Marne, plusieurs expériences ont réussi. Entre 500 et 700 Roms sont présents sur le département. Ils viennent sur ce département car il a la réputation d'être plus tolérant que les autres.

Saint-Maur :

Quelques projets d'insertion ont été mis en place. Il y a un projet avec la mairie, le Conseil Général et l'association Tukki. Le maire domicilie les personnes. Les enfants sont scolarisés et font tous les jours le trajet Orly- Saint-Maur pour aller à l'école.

Limeil-Brévannes :

A Limeil-Brévannes, un projet est soutenu par le Conseil Général et la mairie. Celle-ci a conseillé à une vingtaine de Roms de s'installer sur un terrain appartenant à la mairie. Ils sont sur ce terrain depuis 2007.

Ivry sur Seine :

Il y a deux terrains : un terrain de 50 personnes soutenu par la mairie et le Comité de soutien mais il n'y a pas de projet particulier.

: un terrain de 300 personnes où le Comité de soutien est très actif mais où Romeurope 94 n'a pas accès. Les enfants sont scolarisés.

Orly :

A Orly, 20 personnes sont hébergées dans des appartements par l'Association d'Urgence du Val de Marne.

Le projet d'Orly : à l'origine, il y a deux lieux de vie. Le premier à Orly (depuis 2010) sur un terrain municipal. L'autre à Villeneuve-le-Roi (suite à l'expulsion de Massy en mars 2010) sur un terrain du Conseil général. Les Roms sont nombreux sur ce deuxième terrain.

Le projet consiste en un système auto-constructif de maisons. Les Roms participent à la construction. 17 familles ont été sélectionnées : 14 familles sur la commune de Villeneuve-Le-Roi et trois sur la commune d'Orly.

Maintenant que ce projet est élaboré, la commune ne souhaite plus l'installation d'autres familles roms . C'est un projet pour lequel la commune d'Orly a apporté le minimum d'aide telle que les soins car elle considère qu'elle n'a pas à s'investir davantage, étant donné que la majorité des familles sélectionnées viennent de Villeneuve-le-Roi. Il y a un problème de responsabilité entre les communes de Villeneuve-le-Roi et Orly.

Cependant ce projet est en suspens car il y a des retards dans la mise en place des constructions qui devaient être terminées en septembre. En attendant, ils vivent dans des chalets de Noël.

En outre, il y a un problème avec la police car pour ce projet concernant 70 personnes, ils sont 85. Lorsque le projet aboutira, certains devront partir. Cependant, des familles demandent que leur(s) enfant(s), qui sont en ce moment en Roumanie, viennent les rejoindre en France.

Le collectif d'Orly est en processus de négociation pour la domiciliation et est dans une logique de remobilisation. C'est pourquoi, le 16 octobre, le collectif met en place un repas partagé avec les Roms pour montrer au Conseil général que le collectif d'Orly existe toujours.

Choisy-le-Roi :

Suite à l'expulsion de l'an passé, 70 personnes ont été installées par la municipalité avec le soutien de la FAP et Emmaüs. Ce sont des familles qui vivaient de la ferraille qui s'appauvrissent car elles ne peuvent plus pratiquer en raison de la réglementation établie sur le terrain. Ce même règlement instaure une politique du chiffre pour interdire tout accroissement des présents ; ainsi une jeune fille qui avait rejoint sa grand-mère a été exclue. De plus, un papier circule pour interdire la mendicité des femmes. Ils restent sur ce terrain car tous les enfants sont scolarisés.

Créteil :

Le maire refuse de domicilier, il verse donc une subvention à Emmaüs afin que cette association domicilie pour se décharger de cette responsabilité.

Globalement dans le Val de Marne, les relations de Romeurope 94 avec les élus et permanents du département se sont détériorées. Un monsieur rom a été nommé il y a près d'un an avec lequel le collectif local n'a pas pu obtenir de rendez-vous.

SEINE-SAINT-DENIS

Un groupe de travail s'est constitué pour étudier l'attitude des préfectures envers les sans papier. Un livre noir sur les questions de traitement des étrangers a été rédigé. Le groupe souhaite élargir cette problématique ainsi que d'autres à Ile-de-France.

Des femmes qui mendiaient accompagnées d'enfants, se sont vu retirer leurs enfants pour défaut de soins, en Seine-Saint-Denis et dans le Val de Marne. Dans le Val d'Oise, les femmes ont peur pour leurs enfants. Des policiers menaceraient les femmes de leur retirer leurs enfants si elles mendient avec. Nous souhaiterions obtenir des témoignages de femmes.

Saint-Denis :

A Saint-Denis, des OQTF ont été distribués, le 29 septembre, tôt le matin. Les personnes du passage Dupont (autrefois Hannul) ont été déplacées, par la mairie, sur un autre terrain situé à la limite d'Epinay-sur-Seine. Les mairies des deux communes refusent d'en prendre la responsabilité. La préfecture s'est engagée à trouver une solution mais cela prend du temps.

Un problème concerne les personnes qui récupèrent la ferraille car le règlement se fait par chèque or ils ne disposent pas de compte bancaire. A la poste, il est possible d'ouvrir un compte. Romeurope dispose de tous les textes stipulant le droit au compte. Pour en ouvrir un, il faut avoir une domiciliation. Si les personnes se voient refuser l'ouverture d'un compte, ils doivent garder la lettre de refus afin de saisir la Banque de France. Monique De Martinho a ouvert un compte le matin même de la réunion et nous expose le problème que peut poser la carte d'identité roumaine,

laquelle n'est pas signée. Il est préférable d'apporter un passeport pour avoir une signature afin que la banque puisse comparer celles-ci.

Concernant l'évacuation du terrain des Cosmonautes, Romeurope a déposé des saisines pour demander l'ouverture d'une enquête auprès du Procureur de la République, du Ministre de l'Intérieur, du Défenseur des Droits et des trois collèges : déontologie de la sécurité, droits de l'enfant et lutte contre les discriminations.

Un appel à signatures aux organisations de Seine-Saint-Denis destiné au Président de la RATP va être lancé prochainement par la Plateforme 93 afin de mener une campagne « Un tram pour les droits de l'Homme ».

Bobigny :

Le groupe expulsé du pont de Bondy en début d'année, s'est installé sur la route de Paris et sur la route des coquetiers.

Sur la route de Paris vivent 200 personnes. Un gros travail a été fait : les enfants sont scolarisés, la plupart des personnes bénéficient de l'AME et sont domiciliées. Le matin du 29 septembre, 40 familles ont reçu un OQTF. La rentrée scolaire est repoussée en raison des vaccinations nécessaires à effectuer pour entrer à l'école. Aucun enfant sur les 17 n'a pu faire sa rentrée. Les bénévoles sont trop peu nombreux pour intervenir sur tous les terrains, en effet, MDM a recensé 55 camps en Seine-Saint-Denis.

Le Collectif de Bobigny ne peut pas effectuer tout le travail nécessaire par manque de moyens humains. Par exemple, il y a des femmes enceintes sur ce terrain qui ne peuvent donc pas être accompagnées dans leurs démarches. Concernant la distribution d'OQTF du 29 septembre, le Collectif va déposer des recours. Les dossiers sont prêts, c'est Tamara Lowy qui s'en charge.

Le collectif agit toujours dans l'urgence et gère les situations au fur et à mesure. Le Comité d'Aide Médicale s'occupait de ce terrain mais suite au dépôt de bilan, il n'y a plus de personnel médical. Concernant l'aide à la scolarisation, l'ASET ne dispose que d'un demi-poste sur le département de Seine-Saint-Denis.

Sur le terrain des Coquetiers, il n'y a pas autant d'aide car il y a un manque considérable de bénévoles. Six ou sept enfants sont rentrés à l'école. La salle de culte où ils se rendaient a été détruite et des cabanes se sont montées à la place.

Sur ces terrains existent de nombreux problèmes sanitaires.

En Seine-Saint-Denis, nous observons une fermeture de la part des élus locaux qui est peut-être liée, en partie, au nombre important de Roms sur le département. Même dans les communes où le maire a développé des actions, le préfet distribue des OQTF.

ESSONNE

Evry :

Le campement de Moulin Galant est le plus ancien, l'ASEFRR le suit depuis longtemps. Serge Guichard a sollicité l'organisation d'une table ronde au Conseil Général. Désormais le Conseil Général se mobilise pour le ramassage des ordures et la dératisation. Lorsque le bidonville a été évacué, beaucoup se sont dispersés sur de petits terrains.

Athis-Mons

Il y a un grand bidonville, les bénévoles sont peu nombreux et la municipalité est hostile.

Viry-Châtillon :

Le collectif entretient de bonnes relations avec la mairie. Le terrain sur lequel vivaient des familles (50 adultes et 15 enfants) a été vendu ; le 13 septembre, elles ont été expulsées du terrain et se sont retrouvées dans un bâtiment voisin, l'ancienne gendarmerie sans toilettes ni poubelles. Des bennes ont été déposées mais il n'y a pas d'accès et les habitants doivent lancer les poubelles par les fenêtres. Le témoignage d'un membre de l'ASEFRR concernant cette situation a été diffusé sur la liste.

Vigneux :

Un nouveau campement, venu du Val de Marne, s'est installé dans une ferme désaffectée. 100 personnes y vivent. Deux bénévoles travaillent sur le terrain, l'association va essayer de les soutenir. Le maire refuse de les laisser s'installer. Néanmoins, cela fait une dizaine de jours que les familles sont là.

L'ASEFRR a signé récemment une convention de partenariat avec le Secours Catholique sur L'Essonne.

Dans plusieurs départements, nous retrouvons, de la part des institutions, les mêmes arguments. Pour eux les Roms sont des sans-papiers. Partout, une absence de l'Etat est observée qui abandonne cette problématique aux mairies.

2° Fonctionnement du Collectif IDF

Le Collectif Ile-de-France, souhaiterait avoir une animation tournante. Par animation, nous entendons, par exemple, réunir des documents pour préparer les réunions, proposer des sujets intéressants à traiter, proposer des actions et activités réalisables avec nos moyens. Eventuellement, proposer un roulement par département. Michèle Mézard a demandé une personne volontaire pour l'animation. Tout le monde est, en fait, très occupé par les activités de terrain. Si quelqu'un est, volontaire, il faudra nous tenir informés.

3° Informations diverses

→ Le guide sur la scolarisation

Un guide sur la scolarisation a été réalisé, il sera transmis sur la liste et publié sur le site au cours de la semaine prochaine. C'est un guide complet sur la scolarisation qui reprend tous les textes de loi prévoyant le droit à l'éducation et à la scolarisation, les démarches à effectuer et les aides possibles.

→ La formation Romeurope

La deuxième session de formation s'est tenue le samedi 24 septembre. Le matin, la formation a porté sur l'occupation sans droit ni titre et l'aide juridictionnelle avec les interventions de Tamara Lowy, avocate au Gisti et Véronique Gilet de l'ALPIL. L'après-midi, la formation portait sur la domiciliation et la loi DALO avec les interventions de Charlotte Duvernoy de l'ASAV et Fadila Derraz de la LDH. 20 personnes ont participé à la formation. Les échos ont été positifs.

→ La Roma Pride :

La Roma Pride a lieu ce samedi 1^{er} octobre. Romeurope a été contacté pour y participer mais n'a pas donné suite. Cet événement n'est pas organisé par les Roms eux-mêmes mais par les associations d'aide aux Roms. C'est une des raisons pour lesquelles Romeurope n'a pas souhaité participer.

→ Le Séminaire Urba-Rom :

Un séminaire Urba-Rom se tiendra le samedi 5 novembre 2011 à Sciences Po Paris, avec le soutien de Romeurope. Le thème du séminaire portera sur les dynamiques d'insertion des migrants roms. L'information a été diffusée sur la liste infos.romeurope.

→ Le rapport de HRW

Le 29 septembre, Human Rights Watch a rendu public un document d'information envoyé en juillet à la Commission européenne concernant les violations du droit européen par la France au sujet des Roms. L'information a été diffusée sur la liste membres.romeurope et sur la page d'accueil du site Romeurope.

→ Le site web de Romeurope

Le site web de Romeurope est en fin de restructuration. Suite à la restructuration, il sera en flux rss, c'est-à-dire que si l'on s'inscrit au flux rss, on recevra une notification à chaque ajout sur le site.